

Assemblées Générales 2024 du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou : les administrateurs font battre le cœur de la vie mutualiste

jeudi 29 février 2024, par [lpe](#)

Les Assemblées Générales de Caisses locales du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou se dérouleront du 6 au 28 mars 2024.

Les Assemblées Générales sont un moment de rencontre privilégié pour partager les valeurs mutualistes et affirmer notre différence sur le territoire. Du 6 au 28 mars 2024, les clients sociétaires et non sociétaires vont rencontrer les collaborateurs et administrateurs du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou mais aussi les acteurs du territoire. Des moments d'échanges et de convivialité qui permettent de construire ensemble demain.

Avec **plus de 314.000 sociétaires, 736 administrateurs et 64 Caisses locales**, c'est toute une chaîne coopérative qui se met en mouvement et se mobilise pour promouvoir le modèle mutualiste du Crédit Agricole, plus grande coopérative du monde.

Nouveauté cette année ! Afin que le plus grand nombre s'exprime, les sociétaires pourront voter à distance depuis leur accès de banque en ligne ou via l'application Ma Banque (15 jours avant la date de leur Assemblée Générale) ou en présentiel lors de leur Assemblée Générale de Caisse locale.

UNE BANQUE COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE C'EST QUOI ?

Une coopérative est une entreprise fondée sur la coopération et la solidarité de ses membres, appelés sociétaires, qui participent à sa gestion de façon démocratique.

Être sociétaire au Crédit Agricole c'est :

- Détenir des parts sociales d'une Caisse locale, pour en devenir ainsi copropriétaire.
- Être acteur de sa banque, en remontant ses avis aux administrateurs de Caisse locale qui les représentent, mais aussi en intégrant des panels thématiques.
- Être informé des actions qui témoignent de l'engagement du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou sur le territoire (lettre sociétaire, book...).
- Disposer d'un droit de vote pour élire les représentants qui participent aux grandes décisions de l'entreprise et approuvent les comptes de la Caisse locale.

Être administrateur au Crédit Agricole c'est s'engager, avec le Conseil d'administration, pour les hommes et les femmes du territoire et être le porte-parole des sociétaires.

Le rôle du Conseil d'administration : Il représente l'ensemble des sociétaires de son territoire, notamment par l'intermédiaire des administrateurs. Il est un acteur engagé de l'économie locale et de son animation et remonte à la Caisse régionale les informations concernant le territoire.

L'Assemblée Générale est un moment fort de la vie mutualiste. Elle permet de mieux connaître sa banque, de s'informer sur les actions de la Caisse locale, de rencontrer les dirigeants du Crédit Agricole mais aussi et surtout d'être acteur de sa banque en votant et en s'exprimant.

Pour découvrir les dates et lieux des AG dans les 64 Caisses locales : <https://ca.fr/tp/AG>

À propos du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou : Acteur régional de premier plan en Vienne et en Indre-et-Loire, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou accompagne au quotidien près de 535 000 clients dans tous les métiers de la banque de proximité : l'épargne, le financement, l'assurance et l'immobilier. Aux côtés des particuliers, agriculteurs, entreprises, professionnels, artisans, associations, collectivités territoriales, le Crédit Agricole joue un rôle phare dans l'économie régionale. Structure bancaire mutualiste avec 2 clients sur 3 sociétaires, 736 administrateurs regroupés en 64 Caisses locales, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou emploie plus de 1 500 salariés au service de ses clients, répartis dans 142 points de vente.

Restez en veille sur votre environnement avec notre magazine trimestriel :

<https://boutique.lepetiteconomiste.com>